

Collection “ Au Quotidien ”

# LES TROIS CARTOUCHES PRINCIPALES DE L'ARSENAL STRATÉGIQUE RUSSE



**INTÉGRATION RÉGIONALE**



**GÉOPOLITIQUE DE  
L'ÉNERGIE**



**DÉFENSE DES MINORITÉS**

Toutes nos publications sont disponibles :

- en *téléchargement*, depuis l'adresse internet de notre ASBL dans la rubrique " Publications " :

**<http://www.cpcp.be/etudes-et-prospectives>**

- en *version papier*, vous pouvez les consulter dans notre centre de documentation situé :

**Rue des Deux Eglises, 45 - 1000 Bruxelles**

**Tél. : 02/238 01 00 - Mail : [info@cpcp.be](mailto:info@cpcp.be)**

### INTRODUCTION

Dès la fin des années Eltsine (1991-1999), les présidences successives de Vladimir Poutine (2000-2008) et de Dmitri Medvedev (2008-2012) ont eu pour ambition de reconstruire une Russie puissante, qui soit un acteur incontournable au niveau mondial. La tâche n'était pas facile, notamment en raison du « grignotage » de sa zone d'influence par l'OTAN et l'Union européenne.

Afin de refaire de la Fédération de Russie un Etat puissant et influent en matière de relations internationales et de géopolitique, la Russie a développé, entre autres, trois stratégies majeures : l'intégration régionale des nations issues de l'espace post-soviétique, l'arme énergétique et la défense des minorités russes à l'étranger. Cette analyse étudiera la façon dont sont appliquées ces trois stratégies et les conséquences qu'elles ont eues pour la Russie et son voisinage (anciennes républiques de l'URSS et Europe principalement). Elle étudiera les objectifs, l'histoire, l'importance et le degré de réussite de chacune. La question de son *leadership* sur les autres pays sera également prise en compte.



## I. L'INTÉGRATION RÉGIONALE DANS L'ESPACE POST-SOVIÉTIQUE

Lors de l'explosion de l'URSS, la Russie, comme les autres pays qui constituaient l'espace soviétique, se sont tout d'un coup trouvés devant un certain vide institutionnel. Si chaque État a eu à cœur de créer rapidement des institutions nationales, il fallait également fédérer les anciennes républiques de l'URSS au sein d'une même organisation transnationale. C'est ainsi qu'est née la Communauté des États Indépendants (la CEI), suivie d'autres organisations par la suite. Très vite, la Russie a tenté de s'imposer comme leader des groupes d'États formés après la dissolution de l'URSS.

### I. La Communauté des Etats Indépendants (CEI)

La première, et la plus importante, des organisations régionales regroupant des pays de l'espace post-soviétique est la Communauté des Etats Indépendants (CEI). Créée en 1991, elle compte alors 11 nations : Russie, Belarus, Ukraine, Moldavie, Azerbaïdjan, Arménie, Kazakhstan, Ouzbékistan, Kirghizistan, Tadjikistan et Turkménistan (en tant qu'Etat associé et non membre à part entière). La Géorgie rejoindra la CEI deux ans plus tard. Celle-ci fonctionne en fait de manière coopérative et multilatérale. Les décisions sont prises par le Conseil des chefs d'Etat, en collaboration avec les ministères des Affaires étrangères, de la Défense et des Chefs de gouvernement des différents Etats. Les décisions de cette structure interétatique ne sont pas contraignantes mais plutôt consultatives.<sup>1</sup>

Cette union d'Etats se trouve, dès le départ, largement dominée par la Fédération de Russie qui occupe une place prépondérante au sein de la CEI. Plusieurs facteurs expliquent cela : sa taille importante, la domination de son économie sur celle des autres Etats membres, sa puissance militaire et également les quelques 25 millions de russophones dispersés dans les autres Etats de l'ex-URSS. L'intégration des Etats au sein de la CEI est ainsi freinée par certains

---

<sup>1</sup> LIGHT (M.), « La galaxie CEI 1991-2006 », dans *Le Courrier des pays de l'Est*, n. 1055, 2006, p. 14-25 ; GOMART (Th.), « Quelle influence russe dans l'espace postsoviétique ? », dans *Le Courrier des pays de l'Est*, n. 1055, 2006, p. 4-13 ; GUENEC (M.), « La Russie face à l'extension de l'OTAN en Europe », dans *Hérodote*, n. 129, 2008, p. 221-246.

Etats (Ukraine et Turkménistan surtout) qui redoutent le poids de la Fédération de Russie mais également par cette même Russie qui craint de devoir augmenter ses subventions à l'égard des pays les plus faibles économiquement.<sup>2</sup>

Parallèlement, certains pays composant la CEI ont conclu entre eux des accords soit bilatéraux soit multilatéraux à partir de la fin des années 1990 :

- En 1995, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et le Kirghizistan fondent l'Union Economique Centrasiatique (UEC). Cette union, concentrée uniquement sur l'instauration d'une coopération économique régionale, deviendra en 1998 la Communauté Economique Centrasiatique (CEC) et intègre le Tadjikistan. En 2002, elle se transforme en **Organisation de Coopération Centrasiatique (OCC)** et ajoute à ses charges économiques l'idée de programmes communs concernant la sécurité. La Russie adhère à l'OCC en 2004, avant que celle-ci ne soit « absorbée » par la Communauté Economique Eurasiatique deux ans plus tard.<sup>3</sup>
- En 1996, Russie et Belarus se rapprochent et créent la Communauté des Républiques Souveraines (CRS), rebaptisée un an plus tard l'**Union des Républiques Souveraines (URS)**. Fin 1999, Minsk et Moscou signent, dans le cadre de l'URS, un traité fondateur visant à faire unir leurs deux nations au sein d'un Etat confédéral et prévoyant la création d'un Haut Conseil, d'un Conseil des ministres, d'un Parlement bicaméral, d'une Cour des comptes, d'une Cour suprême et l'instauration du rouble comme monnaie commune. Ce rapprochement tourna court à partir du début des années 2000 quand Minsk a suspecté la Russie de Vladimir Poutine de vouloir créer un Etat fédéral plutôt qu'une Confédération, ce qui ferait du Belarus une simple région russe.<sup>4</sup>
- En 1997, la Géorgie, l'Ukraine, l'Azerbaïdjan et la Moldavie créent le **GUAM**<sup>5</sup>. Ce groupe avait comme objectifs de résister à la mainmise de la Russie sur la CEI et de poursuivre des buts économiques communs. Peu de progrès ont cependant été réalisés depuis lors.<sup>6</sup>

---

<sup>2</sup> LIGHT (M.), *op. cit.* ; GOMART (Th.), *op. cit.*

<sup>3</sup> LIGHT (M.), « La galaxie CEI 1991-2006 », dans *Le Courrier des pays de l'Est*, n. 1055, 2006, p. 14-25.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Acronyme formé par les quatre premières lettres de chaque pays.

<sup>6</sup> LIGHT (M.), *op. cit.*

- Fin de l'année 2000, Russie, Belarus, Kazakhstan, Tadjikistan et Kirghizistan créent la **Communauté Economique Eurasiatique (CEE ou Eurasec)** avec pour objectif la création d'un marché économique commun : intégration économique, tarifs douaniers communs, conditions pour une monnaie unique pour tous (le rouble), liberté de mouvement pour les capitaux, coopération économique dans des matières privilégiées (énergie, finances, agriculture, technologies et monnaies)... De plus, trois Etats ont le statut d'observateurs : l'Ukraine, la Moldavie et l'Arménie. En 2004, la Russie (qui vient d'intégrer le Communauté Economique Centrasiatique) et l'Ouzbékistan (qui exprime le souhait de rallier l'Eurasec) entament un processus d'absorption de la Communauté Economique Centrasiatique par la Communauté Economique Eurasiatique. Ce projet aboutit en 2006 : la CEC se dissout donc dans l'Eurasec. A ce jour, l'Eurasec dispose de nombreuses institutions : un Conseil interétatique, un Conseil intergouvernemental, une Assemblée parlementaire et un Comité d'Intégration.<sup>7</sup>
- Le dernier accord multilatéral au sein de la CEI est encore principalement à l'Etat de projet : l'**Union Eurasiatique (UE)**, à laquelle participent la Russie, le Belarus et le Kazakhstan (le Tadjikistan et le Kirghizistan se posant en observateurs). L'idée est de créer un espace économique commun entre pays eurasiens, sur le modèle de l'Union Européenne. Si elle a déjà été évoquée en 1994 par le président kazakh de l'époque, Noursoultan Nazarbaïev, elle a été véritablement entérinée en novembre 2011 sous l'impulsion du premier ministre russe Vladimir Poutine. Moscou, Minsk et Astana s'unissent donc dès le début de l'année 2012 avec pour but de rendre effective dès 2015 cette Union eurasiatique. D'ores et déjà ils se sont dotés d'une Commission eurasiatique et d'une Zone économique eurasiatique. Le prochain défi de cette Union eurasiatique en construction est l'intégration de la puissante Ukraine au projet.<sup>8</sup>

Au final, la CEI, même si elle réussit à créer un cadre commun qui puisse pallier à la disparition de l'URSS dans les pays qui en constituaient le territoire, bute sur de nombreux obstacles. Outre les différents sous-groupes aux intérêts divergents et les nombreux accords bilatéraux entre Etats, d'autres contraintes

---

<sup>7</sup> LIGHT (M.), « La galaxie CEI 1991-2006 », dans *Le Courrier des pays de l'Est*, n. 1055, 2006, p. 14-25 ; ARIS (St.), « Russia s'Approach to Multilateral Coopération in the Post-Soviet Space : CSTO, EurAsEC and SCO », dans *Russia analytical digest*, n. 76, 2010, p. 2-6.

<sup>8</sup> « Union eurasiatique : création possible dès 2015 », sur RIA-NOVOSTI, <http://fr.rian.ru/world/20111019/191582006.html>, consulté le 01/03/2012.

sont également apparues : le développement inégal des différentes économies, la volonté de réorientation des objectifs politico-économiques vers le reste du monde et enfin la trop grande dépendance énergétique de nombreux Etats membres de la CEI envers la Fédération de Russie. Margot Light, professeur émérite de relations internationales au département « relations internationales » de la *London School of Economics and Political Science*, explique également que : « au sein de la Communauté, ce sont les relations bilatérales entre la Russie et l'Ukraine qui sont les plus déterminantes [...] Aussi longtemps que l'Ukraine demeure réticente à tout projet d'intégration au sein de la CEI, il y a très peu de chance que cette organisation devienne le contrepoids à l'UE que ses plus ardents partisans voudraient y voir ».<sup>9</sup>

## 2. L'Organisation du Traité de Sécurité Collective (OTSC)

D'un point de vue strictement militaire, la seule organisation de l'espace post-soviétique à mener une politique militaire conséquente et unie est l'Organisation du Traité de Sécurité Collective (OTSC). Cette dernière regroupe la Russie, l'Arménie, le Belarus, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Kirghizistan. Par ce traité, les pays signataires s'engagent à ne pas s'attaquer, à s'entraider en cas d'agression sur un des Etats adhérents au Traité, à coopérer militairement et à ne pas participer à des alliances militaires allant à l'encontre des intérêts d'un des pays membres. L'OTSC se fixe également comme objectifs la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et la prolifération des armes de destruction massives.<sup>10</sup>

L'OTSC s'est également dotée d'une force spéciale de coopération militaire. Cette force est constituée de 23 500 hommes : 20 000 utilisés comme « force collective de réaction rapide » et 3 500 en tant que « force de maintien de la paix ».<sup>11</sup>

Pour la Fédération de Russie, l'OTSC doit s'imposer comme acteur indispensable au niveau des relations internationales et représenter les pays de l'ancienne Union soviétique d'un point de vue militaire, à l'instar de l'OTAN pour l'Occident. L'OTSC prend de plus en plus d'importance ces dernières années

<sup>9</sup> LIGHT (M.), *op. cit.*

<sup>10</sup> ARIS (St.), « *Russia s'Approach to Multilateral Coopération in the Post-Soviet Space : CSTO, EurAsEC and SCO* », dans *Russia analytical digest*, n. 76, 2010, p. 2-6; GOMART (Th.), « *Quelle influence russe dans l'espace post-soviétique ?* », dans *Le Courrier des pays de l'Est*, n. 1055, 2006, p. 4-13 ; GUENEC (M.), « *La Russie face à l'extension de l'OTAN en Europe* », dans *Hérodote*, n. 129, 2008, p. 221-246.

<sup>11</sup> *Ibid.*

en raison de l'impulsion que lui insuffle la Russie, qui reste l'une des puissances montantes en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle (membre du groupe des BRICs<sup>12</sup>). Cette montée en puissance de l'OTSC est, d'une certaine manière, « dopée » par les difficultés de l'Union Européenne à créer une politique militaire unie et le désengagement des Américains en Asie centrale. Cependant, l'OTSC est encore assez loin d'être comparable à l'OTAN. En effet, bien qu'elle fonctionne correctement en tant qu'organisation transnationale, elle est néanmoins très loin de l'OTAN en termes de participation des Etats membres, des finances, de la coopération militaire... Elle n'est donc pas, actuellement, en mesure d'assumer en Eurasie un rôle à celui de l'Otan en Occident.<sup>13</sup>

### 3. Organisation de Coopération de Shanghai (OCS)

L'année 2001 marque un tournant dans le paysage politique eurasiatique : la création de l'OCS, l'Organisation de Coopération de Shanghai. Cette organisation diffère des précédentes en ce sens qu'elle ne regroupe pas seulement des nations issues de l'ancienne URSS. Cette nouvelle organisation eurasiatique, fondée afin de contrer la puissance américaine dans la région et promouvoir un monde multipolaire, regroupe six pays : Russie, Chine, Kazakhstan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Kirghizistan.<sup>14</sup>

Ses objectifs incluent notamment la coopération militaire, bien que celle-ci ne soit, à ce jour, que très peu effective, notamment en raison de la méfiance traditionnelle entre Pékin et Moscou. La Russie est, de plus, réticente à partager son savoir-faire militaire avec les autres nations et accorde une plus grande confiance en l'OTSC. En somme, bien que l'OCS ne puisse être un concurrent à l'OTAN, étant donné son faible taux de coopération militaire entre Etats (se réduisant souvent à des exercices communs), elle a néanmoins son utilité en raison du relatif climat de confiance qu'elle instaure dans la région via une meilleure compréhension entre les différentes structures de sécurité.<sup>15</sup>

<sup>12</sup> Les BRICs, Brésil-Russie-Inde-Chine, est constitué des quatre économies possédant les croissances économiques les plus fortes du moment.

<sup>13</sup> ARIS (St.), *op. cit.* ; GOMART (Th.), *op. cit.* ; GUENEC (M.), *op. cit.* ; ROGOV (S.) et RICHARD (Th.), *L'OTAN et la Russie : vu de Moscou*, dans *Politique Etrangère*, 2009, p. 829-844.

<sup>14</sup> ARIS (St.), « *Russia s'Approach to Multilateral Coopération in the Post-Soviet Space : CSTO, EurAsEC and SCO* », dans *Russia analytical digest*, n. 76, 2010, p. 2-6 ; LARUELLE (M.) et PEYROUSE (S.), « *Recomposition sur le vieux continent ? L'Organisation de coopération de Shanghai* », dans *Revue internationale et stratégique*, n. 72, 2008, 181-190 ; FACON (I.), « *L'Organisation de Coopération de Shanghai : ambitions et intérêts russes* », dans *Le Courrier des pays de l'Est*, n. 1055, 2006, p. 26-37.

<sup>15</sup> *Ibid*

En matière économique, Pékin a toujours manifesté sa volonté de créer via l'OCS une zone de libre-échange permettant non seulement aux entreprises chinoises de s'implanter sur le marché centrasiatique mais également d'atténuer le développement économique inégal entre les républiques d'Asie centrale et chinoise. Cependant, les autres Etats membres restent sceptiques vis-à-vis de cette proposition et craignent une hégémonie économique chinoise dans la région. De plus, comme c'est le cas au sein de la CEI, les Etats membres de l'OCS privilégient encore souvent les accords bilatéraux, à l'exception notable du secteur de l'énergie.<sup>16</sup>

Quatre Etats ont actuellement le statut d'observateur à l'OCS : l'Inde, le Pakistan, l'Iran et la Mongolie. L'entrée possible de ces pays dans l'OCS pourrait, en plus de renforcer l'organisation, la sortir du carcan dû au binôme russo-chinois. Cependant, les plus petites nations se retrouveraient davantage marginalisées au sein de l'organisation. De plus, la question d'une possible arrivée de l'Iran n'est pas sans risques. En effet, pareille décision ne manquerait pas de susciter l'ire de Washington et de l'OTAN. Et, si l'OCS a bien pour vocation de contrecarrer la progression américaine dans la région, comme la demande de limitation dans le temps des forces militaires en Asie centrale, formulée en 2005 par l'OCS, en atteste, il n'est pour l'instant pas envisageable d'avoir une politique directement agressive envers les Américains et l'Occident en général.<sup>17</sup>

L'Organisation de Coopération de Shanghai présente donc un résultat en demi-teinte. Si des avancées notoires ont été enregistrées comme sa reconnaissance internationale et l'apaisement de vieilles tensions régionales, elle reste cependant bloquée militairement et économiquement, notamment à cause de son faible financement, de la rivalité Chine-Russie, d'un manque de coordination et de confiance entre Etats membres...<sup>18</sup>

---

<sup>16</sup> LARUELLE (M.) et PEYROUSE (S.), *op. cit.* ; FACON (I.), *op. cit.* .

<sup>17</sup> LARUELLE (M.) et PEYROUSE (S.), *Recomposition sur le vieux continent ? L'Organisation de coopération de Shanghai*", dans *Revue internationale et stratégique*, n. 72, 2008, 181-190 ; FACON (I.), « L'Organisation de Coopération de Shanghai : ambitions et intérêts russes », dans *Le Courrier des pays de l'Est*, n. 1055, 2006, p. 26-37.

## II. GÉOPOLITIQUE DE L'ÉNERGIE

Dès le début du 21<sup>ème</sup> siècle, la question des hydrocarbures occupe une place de plus en plus cruciale dans l'économie mondiale. En effet, depuis quelques années, les pays exportateurs d'hydrocarbures sont de plus en plus en position de force par rapport aux pays importateurs, notamment en raison de la raréfaction croissante des ressources naturelles mondiales et, parallèlement, de l'augmentation des besoins en énergie des nations. La Russie, premier exportateur mondial de gaz et second pour le pétrole, a donc compris que l'énergie pouvait devenir une arme importante afin d'asseoir sa puissance au niveau mondial. David Teurtrie, docteur en géopolitique et spécialiste de l'espace post-soviétique, note que pour arriver à cet objectif, le gouvernement russe a établi deux stratégies essentielles afin d'optimiser économiquement et géopolitiquement ses ressources : le contrôle des ressources nationales et la diversification des routes d'exportation.<sup>19</sup>

Dans les années 2000, le gouvernement de Vladimir Poutine, suivi ensuite par celui de Dmitri Medvedev, ont lancé une série de mesures visant à détruire le système oligarchique, mis en place dans les années Eltsine (1991-1999), qui régnait sur le marché énergétique russe en augmentant de manière significative la participation de l'Etat russe dans les compagnies qui gèrent l'acheminement du gaz (Gazprom) et du pétrole (Transneft), et également dans les chemins de fer (RZD) qui sont importants pour l'exportation du pétrole. Moscou est alors parvenu à contrôler non seulement l'exploitation des ressources du pays en hydrocarbures mais également leur transport afin d'être en position de force, via ses puissantes compagnies énergétiques, par rapport aux pays qui importent ces matières premières (en Europe notamment).<sup>20</sup>

Afin de maximiser sa puissance, Moscou a bien compris qu'il ne suffisait pas de contrôler ses propres ressources énergétiques mais qu'il fallait également être moins dépendant des Etats par lesquels transitent les hydrocarbures. Pour ce faire, le Kremlin a décidé, lors de la fin du premier mandat de Poutine, de créer de nouvelles routes d'acheminement pour le gaz et le pétrole, notamment en créant des voies sous-marines. C'est également ainsi que les récents projets

---

<sup>19</sup> TEURTRIE (D.), « La stratégie de la Russie dans l'exportation de ses hydrocarbures : contrôle et diversification », dans *Flux*, n. 71, 2008, p. 24-36.

<sup>20</sup> RADVANYI (J.), 2002, « Réseaux de transport, réseaux d'influence : nouveaux enjeux stratégiques autour de la Russie », dans *Hérodote*, n. 104, p. 38-65.

de gazoducs *Nord Stream*, reliant la Russie directement à l'Allemagne (un de ses principaux clients en matière d'hydrocarbures) via la mer Baltique, et *South Stream*, reliant la Russie à l'Europe du Sud en passant par la mer Noire, la Bulgarie, la Serbie, la Hongrie et l'Autriche, ont été imaginés. A la fin des années 1990, la création du Système d'Oléoducs de la Baltique (BTS) avait déjà permis de contourner les Pays baltes.<sup>21</sup>

La Russie ne se contente pas seulement d'exporter son pétrole et son gaz par voie maritime mais également par de nouvelles routes terrestres. Il faut cependant remarquer que ces nouveaux moyens d'acheminement des hydrocarbures sont des compléments visant à rendre la Russie plus indépendante et non des stratégies de remplacement des tracés préexistants. De fait, si la Russie n'utilisait plus l'Ukraine pour le transit de son pétrole, celle-ci chercherait alors d'autres sources d'alimentation. Moscou se doit donc de travailler à son indépendance vis-à-vis de ses voisins tout en se gardant bien de les irriter trop fortement.<sup>22</sup>

Cependant, la Russie n'hésite pas non plus à utiliser l'énergie contre ses voisins en cas de désaccord et/ou de peser sur leurs choix politiques. L'exemple ukrainien est d'ailleurs assez frappant en la matière. En 2005, le gouvernement ukrainien, hérité de la « Révolution orange » (pro-occidentale), décide de tenter de contrecarrer les grands groupes pétroliers russes qui contrôlent la grande majorité des raffineries du pays. Ces groupes décident alors d'opérer un blocus sur l'Ukraine. Kiev se voit alors contrainte de céder complètement à ces groupes russes qui ont d'ailleurs failli entraîner un divorce entre la Première ministre Ioulia Timochenko et son Président Viktor Iouchtchenko. Un an plus tard, Gazprom accuse Kiev de « se servir » illégalement lors du passage du gaz sur son territoire et lui impose un blocus qui menace l'Europe de pénurie. Une fois encore, le gouvernement ukrainien se voit obligé de céder. Gazprom en profite alors pour revoir ses tarifs à la hausse, ce qui aura pour effet de pénaliser assez lourdement l'économie du pays. Les élections qui suivront verront la défaite de Viktor Iouchtchenko face à son opposant pro-russe Viktor Ianoukovitch.<sup>23</sup>

---

<sup>21</sup> TEURTRIE (D.), « La stratégie de la Russie dans l'exportation de ses hydrocarbures : contrôle et diversification », dans *Flux*, n. 71, 2008, p. 24-36.

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> TEURTRIE (D.), « La stratégie de la Russie dans l'exportation de ses hydrocarbures : contrôle et diversification », dans *Flux*, n. 71, 2008, p. 24-36 ; DUBIEN (A.), « L'énergie, vulnérabilité stratégique persistante de l'Ukraine », dans *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n. 4, 2006, p. 165-180.

L'Ukraine n'est cependant pas le seul pays européen à avoir eu à faire à Gazprom. Ainsi, en 2004, le Belarus refuse la demande de Gazprom de prise de contrôle de Beltransgaz, la compagnie publique biélorussienne. Gazprom, qui estimait cette demande justifiée par les tarifs extrêmement bas qui étaient appliqués au Belarus, se voit pourtant contraint d'essuyer un refus. Le géant russe décide alors de bloquer pendant deux ans toute exportation de gaz passant par le Belarus sans toutefois obtenir gain de cause. En 2007, une nouvelle crise éclate et Minsk se voit cette fois obligé de céder : les tarifs gaziers doublent et Gazprom rafle la moitié des parts de Beltransgaz.<sup>24</sup>

Ces deux exemples ukrainiens et biélorussiens prouvent donc que l'énergie est une arme essentielle pour la Russie : celle-ci lui permet d'affirmer son influence sur les pays de l'ex-URSS. De plus, non contentes de lui fournir une manne financière devenue indispensable, les hydrocarbures permettent également de « peser » sur l'Europe, laquelle n'a d'ailleurs pas défendu l'Ukraine lors de la seconde guerre du gaz.

---

<sup>24</sup> TEURTRIE (D.), « La stratégie de la Russie dans l'exportation de ses hydrocarbures : contrôle et diversification », dans *Flux*, n. 71, 2008, p. 24-36 ; DUBIEN (A.), « L'énergie, vulnérabilité stratégique persistante de l'Ukraine », dans *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n. 4, 2006, p. 165-180



### III. DÉFENSE DES POPULATIONS RUSSES DANS LES RÉPUBLIQUES DE L'EX-UNION SOVIÉTIQUE

La diaspora russe ou russophone dans les républiques de la CEI (hors Russie) est globalement estimée à près de 20 millions de personnes. Parmi celles-ci, c'est l'Ukraine qui comporte le plus grand nombre de Russes (8 millions). Elle est suivie du Kazakhstan (4 millions), du Belarus (1 million), de la Lettonie (750 000), de l'Ouzbékistan (700 000), du Kirghizistan (600 000) et de la Moldavie (500 000). La situation des minorités russes dans ces pays varie fortement. Si la langue russe est reconnue comme langue nationale dans certains pays comme le Kazakhstan et le Belarus, elle a été également réprimée par certains gouvernements nationalistes (notamment en Estonie, en Lettonie et en Géorgie). Pour se justifier, ces gouvernements arguent que cette grande présence de populations russes/russophones est due à une certaine forme de colonisation et de campagne de « russification » de la part de Moscou durant la période soviétique. Ces populations auraient donc « troublé », selon les pays concernés, l'« équilibre ethnique » du pays, qu'il convient dès lors de restaurer.<sup>25</sup>

Moscou a à cœur de soutenir ces populations et ce pour deux raisons principales. La première est qu'elle estime devoir défendre les droits et la dignité de ceux qu'elle considère comme ses compatriotes à l'étranger. Si la première raison apparaît comme globalement morale, la deuxième est davantage d'ordre géopolitique et géostratégique : la Russie soutient également ces populations afin de pouvoir intervenir, directement ou indirectement, dans les affaires intérieures des pays de l'ex-URSS. Cette doctrine de soutien aux minorités russes, appelée « doctrine Medvedev », développée principalement en 2008, affirme que « la Russie protégera tous ses citoyens, où qu'ils soient », même si cela implique de violer la souveraineté des pays qui mépriseraient les droits de ces minorités.<sup>26</sup>

---

<sup>25</sup> DAUTANCOURT (V.), « Les minorités russes en Estonie : unité et diversification », dans *Hérodote*, n. 128, 2008, p. 73-85 ; DROIT (E.), « Les russophones entre intégration et repli identitaire », dans *Le Courrier des Pays de l'Est*, n. 1052, 2005, p. 42-50 ; TEURTRIE (D.), « La langue russe : un enjeu dans la relation entre la Russie et son étranger proche », dans *Le Courrier des pays de l'Est*, 1043, 2004, p. 63-75 ; GALSTYAN (G.), « Les minorités russes dans le Sud-Caucase », dans *Le Courrier des pays de l'Est*, n. 1043, 2004, p. 24-36 ; DRESSLER (W.), « Entre empires et Europe, le tragique destin de la Moldavie », dans *Diogène*, n. 210, p. 34-58 ; CHILLAUD (M.), « Les Pays baltes : un modèle pour l'intégration ? », dans *Politique étrangère*, 2009, p. 527.

<sup>26</sup> TEURTRIE (D.), *op. cit.* .

L'exemple le plus flagrant de cette stratégie de défense des populations russes a été la guerre qui a opposé la Russie de Dmitri Medvedev à la Géorgie de Mikheil Saakachvili en août 2008. Moscou a en effet réagi directement au bombardement par l'armée géorgienne des deux provinces sécessionnistes : l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud. La Russie est entrée en guerre sous le prétexte de défendre les populations abkhazes et ossètes, dont la plupart des citoyens possèdent un passeport russe, contre ce qu'elle a qualifié de « tentative de nettoyage ethnique ». Les bombardements russes, alliés aux opérations sur le terrain et le ralliement des milices abkhazes et ossètes ont fait en sorte qu'en une semaine, la Russie annonce qu'elle a atteint ses objectifs et signe un cessez-le-feu. A la fin du mois d'août, Moscou reconnaît officiellement l'indépendance de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud (cette indépendance sera toutefois très peu reconnue dans le monde).<sup>27</sup>

Avec ce type d'intervention, le Kremlin envoie tout d'abord un signal très fort aux anciennes républiques soviétiques, en leur montrant qu'il n'est pas bon s'opposer directement à Moscou et que cette opposition peut aller jusqu'à engager leur propre sécurité et intégrité territoriale. Ensuite, à Bruxelles et Washington, la Russie montre qu'elle entend être un acteur incontournable dans la région et qu'il faut désormais compter avec elle. En effet, la Fédération de Russie avait mal supporté que son avis ne soit pas pris en compte sur des questions comme l'élargissement de l'OTAN à des pays d'Europe de l'Est, le bouclier anti-missiles...

---

<sup>27</sup> GERMAN (Tr.) et BLOCH (B.), *Le conflit en Ossétie-du-Sud : la Géorgie contre la Russie dans Politique étrangère*, 2006, p. 51-64 ; RADVANYI (J.), « Quand les grands jouent en Ossétie », dans *Le Monde Diplomatique*, n. 654, 2008 ; GUENEC (M.), « La Russie et les « sécessionnistes » géorgiens », dans *Hérodote*, n. 138, 2010, p. 27-57.

## CONCLUSION

La Fédération de Russie tente donc de reprendre sa place dans le concert des nations et d'y (ré)occuper une place de premier choix. De récents exemples, tel son veto au Conseil de Sécurité des Nations Unies quant aux résolutions sur la Syrie, en sont d'ailleurs un témoignage flagrant. Moscou montre à la face du monde qu'elle n'a de leçon à ne recevoir de personne et que, désormais, elle fera face à quiconque se mettra sur son chemin.

La Fédération de Russie tente donc, par sa participation à ces diverses organisations internationales, de recréer une zone de coordination des républiques de la défunte URSS. Ce lien entre Moscou et ses anciens satellites est d'autant plus important pour la Russie qu'elle considère toujours ces territoires comme faisant partie de sa zone d'influence. Si ces organisations internationales fonctionnent plus ou moins efficacement, bien peu peuvent se vanter d'avoir atteint leurs objectifs initiaux. En effet, autant la CEI que l'OCS sont minées par les rapports conflictuels entre certains états, la prédominance des relations bilatérales et non multilatérales ainsi que, dans le cas de la CEI, les sous-groupes qui se créent au sein d'une même organisation. L'OCS présente en plus le désavantage de comporter deux nations puissantes et rivales : la Russie et la Chine. Seules l'OTSC et certaines organisations internes à la CEI, comme l'Eurasec, peuvent être considérées comme des réussites globales. Toutefois, malgré ces difficultés, la création de ces espaces communs a au moins permis un dialogue plus grand et nécessaire entre les nations de l'espace post-soviétique, dialogue permettant des perspectives de paix réelles. Pour la Russie, les différentes approches nuancées concernant chacune de ces organisations transnationales auront également permis de renforcer son influence sur la région.

L'arme énergétique, via notamment le contrôle de la production, de la vente et du transport des hydrocarbures (gaz et pétrole principalement) est également un moyen de maximiser la puissance russe. Ici, la Russie utilise ses ressources naturelles à des fins géopolitiques avec un certain succès, ainsi que l'ont prouvé les exemples ukrainiens et bélarussiens. Ces nations ont donc dû s'incliner devant la force russe afin de ne pas déstabiliser leurs économies et/ou leur équilibre politique interne. L'Union européenne s'est, par ailleurs, montrée globalement incapable d'agir efficacement en se contentant de déclarations non contraignantes à l'égard de la Russie. Ce faisant, Moscou risque cependant

d'apparaître davantage comme un rival pour ces pays et non comme un partenaire. L'arme énergétique est donc aussi à double tranchant et peut menacer les ambitions d'intégration régionales de la Fédération de Russie.

Enfin, la défense des minorités russes et/ou russophones dans les pays issus de l'ex-URSS est sans doute la moins efficace des méthodes de maximisation de la puissance russe. En effet, Moscou confond trop ouvertement idéaux honorables et objectifs géopolitiques réels à ce sujet, même si cela lui permet de s'ingérer dans les affaires intérieures de certains pays. Il se trouve assez isolé sur cette politique, les cas récents de refus de reconnaissance de la langue russe comme langue officielle en Lettonie et le soutien unanime de l'UE (et d'une grande majorité de la Communauté internationale à la Géorgie de Mikheil Saakachvili) en sont des exemples probants.

Ainsi, la Russie tend à contrer l'influence occidentale à ses frontières et récupérer son pouvoir d'antan. Reste à savoir si cette stratégie est viable à moyen et long terme. Car, bien qu'elle bénéficie d'un taux de croissance exemplaire depuis les années Poutine, la Russie se trouve assez isolée géopolitiquement dans son environnement proche. En effet, la plupart de ses voisins soit sont sortis de son influence (tels les Pays baltes, la Géorgie et dans une certaine mesure l'Ukraine), soit apparaissent comme des concurrents directs (telle la Chine). Quoi qu'il en soit, cette soif de pouvoir de Moscou, alliée à l'importance grandissante de l'influence de l'Occident à ses frontières, rend plus que nécessaire le dialogue entre Moscou et Bruxelles/Washington, et ce notamment afin de ne plus connaître à l'avenir de situations conflictuelles entre les deux parties.

## BIBLIOGRAPHIE

- ARIS (St.), « *Russia's Approach to Multilateral Coopération in the Post-Soviet Space : CSTO, EurAsEC and SCO* », dans *Russia analytical digest*, n°76, 2010, p. 2-6.
- CHILLAUD (M.), « *Les Pays baltes : un modèle pour l'intégration ?* », dans *Politique étrangère*, 2009, p. 527.
- DAUTANCOURT (V.), « *Les minorités russes en Estonie : unité et diversification* », dans *Hérodote*, n°128, 2008, p. 73-85.
- DRESSLER (W.), « *Entre empires et Europe, le tragique destin de la Moldavie* », dans *Diogène*, n°210, p. 34-58.
- DROIT (E.), « *Les russophones entre intégration et repli identitaire* », dans *Le Courrier des Pays de l'Est*, n°1052, 2005, p. 42-50.
- DUBIEN (A.), « *L'énergie, vulnérabilité stratégique persistante de l'Ukraine* », dans *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n°4, 2006, p. 165-180.
- DACON (I.), « *L'Organisation de Coopération de Shanghai : ambitions et intérêts russes* », dans *Le Courrier des pays de l'Est*, n°1055, 2006, p. 26-37.
- GALSTYAN (G.), « *Les minorités russes dans le Sud-Caucase* », dans *Le Courrier des pays de l'Est*, n°1043, 2004, p. 24-36.
- GERMAN (Tr.) et BLOCH (B.), « *Le conflit en Ossétie-du-Sud : la Géorgie contre la Russie dans Politique étrangère* », 2006, p. 51-64.
- GOMART (Th.), « *Quelle influence russe dans l'espace post-soviétique ?* », dans *Le Courrier des pays de l'Est*, n°1055, 2006, p. 4-13.
- GUENEC (M.), « *La Russie face à l'extension de l'OTAN en Europe* », dans *Hérodote*, n°129, 2008, p. 221-246.
- GUENEC (M.), « *La Russie et les « sécessionnistes » géorgiens* », dans *Hérodote*, n°138, 2010, p. 27-57.
- LARUELLE (M.) et PEYROUSE (S.), « *Recomposition sur le vieux continent ? L'Organisation de coopération de Shanghai* », dans *Revue internationale et stratégique*, n°72, 2008, 181-190.

- LIGHT (M.), « *La galaxie CEI 1991-2006* », dans *Le Courrier des pays de l'Est*, n°1055, 2006, p.14-25.
- RADVANYI (J.), « *Quand les grands jouent en Ossétie* », dans *Le Monde Diplomatique*, n°654, 2008.
- RADVANYI (J.), 2002, « *Réseaux de transport, réseaux d'influence : nouveaux enjeux stratégiques autour de la Russie* », dans *Hérodote*, n°104, p. 38-65.
- ROGOV (S.) et RICHARD (Th.), « *L'OTAN et la Russie : vu de Moscou* », dans *Politique Etrangère*, 2009, p. 829-844.
- TEURTRIE (D.), « *La stratégie de la Russie dans l'exportation de ses hydrocarbures : contrôle et diversification* », dans *Flux*, n°71, 2008, p. 24-36.
- « *Union eurasienne : création possible dès 2015* », sur RIA-NOVOSTI, <http://fr.rian.ru/world/20111019/191582006.html>, consulté le 01/03/2012.

## **LES TROIS CARTOUCHES PRINCIPALES DE L'ARSENAL STRATÉGIQUE RUSSE**

Auteur : Julien Milquet  
mai 2012

**DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !**

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,  
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

**[www.cpcp.be](http://www.cpcp.be)**



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles





**Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation**

**Rue des Deux Eglises 45 - 1000 Bruxelles**

**Tél. : 02/238 01 00**

**[info@cpcp.be](mailto:info@cpcp.be)**